BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances. Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Joe. H. Wilson à Mary Tilly; Daniel Lewis à Jane Dennis; Walter Williams à Philomène Merrick; Emile Mayer à Dora Hospel; Carmelo Armino à Carmela De Lerno; Joe S. Thompson à Mamie Jackson; John Thomas à Mary Perkins; E. A. Haggerty à Georgiana O'Neil; James Brown à Florence Metteyer; Adolphe Meyer à Loretta Dufour; Thomas R. Coquboren à Marie Lefevre.

NAISSANCES

Mmes Ed. F. Held, un garçon, Mike Guarrera, une fille; John Page, une fille; Eli LeBlanc, un garçon; Emile F. Jastram, une fille; D. Graffagnino, une fille; Gus Clade, un garçon; Anthony Dassau, une fille; Frank McNairy Gordon, un garçon; F. P. Hammott, une fille; Chas Johnson, un garçon; Peter M. Roberson, un garcon; A. Romaguera, un garçon; John Seminary, une fille; Geo Williams, une fille.

DECES.

John Kraft, 80 ans, 3015 Chippewa; Veuve Louise Sailor, 54 ans, 421 N. Miro; enfant de Mme W. Fortuné, 7 heures, 1814 Espagne; Agricole J. Duchene, 38 ans, 2631 rue Soniat; Conway Barsock, 35 ans, Mississippi; Irene C. Monroe, 4 ans, 3511 Royale; John A. Jones, 4 mois, 2623 N. Rocheblave; Robt A. Olivier, 52 ans, 5111 rue Freret; Harry J. Roberts, 44 ans, 912 Lafayette; Lydia Beard, 1 an, 602 Julia; Mme Peter Philip 45 ans, 4002 Annonciation; Wm. J. Conway 55 ans, Hôpital de Charité; James Mullen 53 ans, Hôpital de Charité; John J. Boynes 29 ans, 3516 Dauphine; Vve Anna McCarthy 80 ans, 2042 Palmyre; Septime St Martin 31 ans, 1228 Josephine; Bernard Menk, 71 ans, 1234 N. [illegible]; Paul N. Judice 78 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

[illegible] van Kerker vs A. Jay Teevine; saisie provisoire de $2,450.

[illegible] Cunningham vs Chas Frank, séparation de corps et de biens.

Succession ouverte: Chas D. Stuart.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions:

Wm Giacio, diffamation; Chas Clayton, témoin à charge; Geo. Penge, Arthur F. Copeland, attaque à main armée; Annie Pescopa, diffamation.

Condamnations:

Jos. Pomes, actes de violence, Lulu Miller, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison chacun.

Acquittés:

Sidney Ayamani, obtention de marchandises sous de faux prétextes; Lena Gardner, Lucy Gardner, larcin; Max Suarez, blessure; Jules Fiske, Richard Delscha, actes de violence.

Ventes inscrites au bureau d'allocations.

William Lilles à Crescent City Bldg and Homestead Assn. terrain, Français, Prieur, Champs Elysée, Johnson, $2,250.

Irving C. Bazile à Realty and Investment Co. Ltd. 5 lots, Arts, Miro, Galvez et Painters, $5,331.05.

Mlle Marie F. Guerchoux à Ernest F. Ulmer, bail sur la propriété Tricou et N. Peters, pour un an, $32 par mois.

Francis Martin à Mme Christian Schubert, 2 terrains, Delaronde, Bouny, Villeré et Seguin, $1,100.

Robert E. Saucier à Edward B. Guenard, terrain, dans Piet Nos 43 et als. Bayou St-Jean et Esplanade, et autres propriétés, $3,400.

Pietro Latino à Acme Homestead Ass'n, terrain, Chartres, Hôpital, Quartiers, et Decatur, $2200.

Acme Homestead Ass'n à Giuseppe Scaffidi et Guiseppe Riso, terrain, Chartres, Hôpital, Quartiers et Decatur, $2200.

FAITS DIVERS.

Détournement de $20,000.

Herman A. Wulff, sous-caissier de la Commercial Germania Savings Bank and Trust Company, a été arrêté hier soir sous l'accusation d'avoir détourné $20,000 au préjudice de ladite banque. Wulff était employé dans cet établissement depuis trente ans et après avoir tenu divers emplois était arrivé à remplir les fonctions de caissier car il jouissait de la confiance entière des directeurs de l'institution.

Ces jours derniers un comptable avait été employé pour faire l'inventaire des livres et le déficit a été découvert. Wulff, interrogé par M. J. Ad Blaffer, vice-président et gérant de la banque, a fait des aveux complets disant que ses défalcations datalent d'environ sept ans.

MM. Walche et Spearing, avocats de la banque et de la Fidelity Guaranty Company, se sont rendus au bureau de l'inspecteur Reynolds hier après-midi et ont demandé l'arrestation de Wulff.

Le capitaine Boyle et l'agent Grady se sont rendus à la banque dans la soirée et ont arrêté l'accusé qui paraissait tout étonné de se voir conduire en prison.

Dans ses aveux Wulff a dit qu'il avait détourné une somme de $15,000 et que pour obtenir les autres $5000 il avait imité la signature de Ed. D. Cohn sur un billet qu'il avait escompté.

Interrogé par le représentant de l'"Abeille", le prisonnier a déclaré qu'il n'avait rien à dire pour le moment, car il n'avait pas encore eu le temps de consulter un avocat. On prétend qu'il a dépensé l'argent détourné en spéculations à la Bourse.

A Morgan City.

Le sénateur Foster et les congressistes Broussard, Pujo et Wickliffe sont partis hier pour Morgan City où ils assisteront au Congrès des cours d'eau navigables et aux fêtes qui seront données pour célébrer l'inauguration du chenal de l'Atchafalaya.

LA GREVE.

Hier vers onze heures, des grévistes au nombre d'environ 800 ont fait une démonstration devant l'ancienne école Peters, dans laquelle sont logés les "strike-breakers" de la ligne Illinois Central, menaçant de la prendre d'assaut pour en chasser les occupants. Le caporal de police William Peterson et quelques agents qui se trouvaient sur les lieux, ont fait face aux manifestants et grace à leur détermination ont réussi à les tenir à distance jusqu'à l'arrivée de renforts.

Prévenus de ce qui se passait le maire par interim, M. McRacken, et l'inspecteur Reynolds ne tardèrent pas à arriver sur les lieux, et après avoir promis aux grévistes que des mesures seraient prises pour éloigner les "strike breakers" ceux-ci consentirent à se disperser.

MM. McRacken et Reynolds ont eu, dans le courant de l'après midi, une conférence avec les directeurs de la compagnie Illinois Central, auxquels ils ont recommandé, en raison de l'attitude des grévistes, d'éloigner le plus rapidement possible les "strike breakers". Aucune décision n'a encore été prise à ce sujet par la compagnie, mais il est probable que les individus amenés ces jours derniers de Chicago et Cincinnati pour prendre la place des grévistes seront évacués le plus rapidement possible dans d'autres gares du réseau, car leur présence à la Nouvelle-Orléans ne peut tendre qu'à provoquer des troubles.

Le "strike breaker" Louis Lackauer, qui a été grièvement blessé jeudi soir d'un coup de revolver tiré par des grévistes au moment où il quittait l'entrepôt de l'Illinois Central, à l'angle des rues Front et Erato, a passé une assez bonne nuit à l'hôpital de charité et les médecins espèrent qu'il se rétablira. Lackauer est originaire de Brooklyn.

La plupart des "strike-breakers" qui étaient logés dans l'ancienne école Peters, sont partis dans la soirée pour McComb City, accompagné de M. A. E. Cliff, surintendant de la Division du Sud du réseau de l'Illinois Central, et escortés jusqu'à la gare par quinze agents de police sous les ordres des capitaines Muller et Leroy.

Leur départ s'est effectué sans désordres, les grévistes sur les conseils de leurs leaders n'ayant tenté aucune manifestation.

A Mc Comb City.

Cette ville, dans laquelle sont situés les ateliers de la compagnie Illinois Central, où en temps ordinaire plusieurs centaines d'ouvriers sont occupés, semble être en état de siège depuis trois ou quatre jours. Plusieurs compagnies de milice dont la mobilisation a été ordonnée par le gouverneur Noel occupent à l'heure actuelle Mc Comb, afin de protéger les nombreux "strike-breakers" amenés par la compagnie Illinois Central.

En raison de ce déployement de force il n'y a pas eu de désordres hier, mais le bruit court que les employés de trains, attachés au dépôt de McComb, ont manifesté l'intention de se mettre en grève, par solidarité pour les commis et ouvriers des ateliers. Ces employés, conducteurs, serre-freins, mécaniciens et chauffeurs, sont au nombre de 750 et s'ils abandonnent le travail le service des trains sera complètement suspendu sur toute cette partie du réseau.

La compagnie Illinois Central a fait élever une haute barrière en planches autour de ses ateliers, afin d'en empêcher l'accès aux grévistes, et grace à cette précaution les "strike breakers" ont pu commencer à travailler hier matin sans être inquiétés.

L'affaire Crawford.

Le grand jury de la paroisse d'Orléans se réunira lundi en séance extraordinaire pour faire une enquête sur la mort d'Elise Crawford, la jeune fille qui a été empoisonnée par sa sœur Annie.

On a tout lieu de croire qu'une mise en accusation pour meurtre au premier degré sera rendue contre l'inculpée qui est actuellement détenue dans la prison de paroisse.

GARDEZ LES ROGNONS EN BON ETAT

La Santé Vaut la Peine Qu'on la Menage et Quelques Habitants de la Nouvelle-Orleans Savent Comment le faire.

Bien des personnes à la Nouvelle-Orléans gâchent leur vie en négligeant les rognons quand elles savent que ces organes réclament des soins. Des rognons malades sont la cause de beaucoup de souffrances et de maux—le plus léger retard est dangereux. Faites usage des Doan's Kidney Pills—un remède qui a guéri des centaines de personnes atteintes de maladies des rognons. Voici une recommandation d'une citoyenne de la Nouvelle-Orléans.

Mme E. Bazajou, 8322 Rue Poplar, Nouvelle-Orléans, Lne, dit: "Je sais que les Doan's Kidney Pills sont un excellent remède pour les douleurs au dos et les désordres causés par les sécrétions des rognons, car elles ont été employées chez moi avec les meilleurs résultats possibles. Nous n'aurions pas l'idée de prendre un autre remède pour les rognons.

En vente chez tous les marchands. Prix, 50 sous. Foster-Milburn Co., Buffalo, New York, seuls agents pour les Etats-Unis.

Rappelez-vous le nom—Doan—et n'en prenez pas d'autre.

Chronique Judiciaire.

William A. Rabb, propriétaire du steamboat d'excursion "Belle of the Bends", contre lequel plusieurs accusations ont été récemment portées pour violation de la loi sur les jeux de hasard, de la loi Gay-Shattucp, de la loi du dimanche, etc., a comparu hier matin devant la cour criminelle de district, et après la déposition d'une demi douzaine de témoins, à été reconnu coupable.

La sentence frappant Rabb sera prononcée la semaine prochaine par le juge Chrétien.

Il est à peu près certain que les avocats de Rabb plaideront en appel.

George Pence et Arthur Copeland, deux "strike-breakers" qui ont tiré jeudi matin sur l'agent Roach à Algier, de la fenêtre d'un train du Southern Pacific, ont comparu en audience préliminaire hier matin devant la Seconde cour criminelle de Cité.

Ils ont plaidé non-coupable et ont été remis en liberté sous une caution de $500 en attendant leur mise en jugement devant la cour de district.

Mose Jacobs, président de la Jacobs Candy Company, accusé d'attaque sur la personne d'Esther Sharples, une fillette de 16 ans, a été traduit hier devant le juge Wilson de la Cour Juvénile et a été reconnu coupable.

Sa condamnation sera prononcée la semaine prochaine.

Voleuse à l'étalage.

Louisa Foster, une femme de couleur, a été arrêtée hier après-midi dans le magasin de D. H. Holmes, rue Canal, près Dauphine. Elle a été découverte au moment où elle volait des vêtements sur un comptoir.

Les agents ont fait des perquisition en sa demeure rue Bourgogne 429 ou ils ont trouvé une quantité d'objets voés.

Incendie à Lac Charles.

Lac Charles, Lne., 6 oct—Un incendie a éclaté ce matin à 3 heures, au centre du quartier commercial et a rapidement détruit plusieurs grands magasins et entrepôts. Les pertes matérielles atteignent environ 40,000 dollars, et ne sont que partiellement couvertes par des assurances.

DECES.

JUDICE—Décédé vendredi, 5 octobre à 11 heures P. M., âgé de 78 ans, PAUL N. JUDICE membre de l'Association de l'Armée du Tennessee natif de la paroisse Assomption Lne. Ses funérailles eurent lieu hier après-midi et l'enterrement se fit dans la tombe de l'Armée du Tennessee au cimetière de la Métairie.

Les journaux de Donaldsonville, Lne, sont priés de reproduire cet avis.

ST MARTIN—Décédé vendredi, 6 octobre, à 3.15 heures a. m., âgé de 31 ans, SEPTIME ST MARTIN, fils de feu Septime St Martin et de Cedalise Sarpy, natif de cette ville. Les parents, amis et connaissances des famille St Martin et Sarpy sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 7 octobre 1911, à 10 heures a. m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 1228 rue Josephine, entre Camp et Chestnut.

Enterrement au cimetière de la Métairie.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

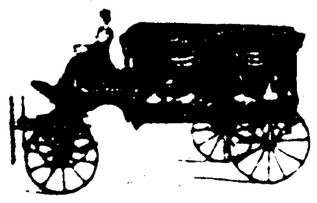

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

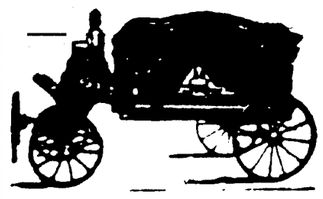

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Ed Ramparts

PHONE {HEMLOCK 468

PETITES ANNONCES.

Chambre garnie dans famille privée. Convenance moderne. S'adresser 912 rue Orléans. 30 sept—1 som

ON DEMANDE ELEVES.

L'Espagnol correctement enseigné. Le jour et le soir. Ingles à les extranjeros. Pidase Secular. Collège Seule. 23 sept—1 mois

AVIS SPECIAL

Tous les débiteurs de feu James B. Trebuquet sont priés de se présenter immédiatement pour effectuer un règlement, de même que ceux qui ont des réclamations à faire.

P. L. FOURCHY, Exécuteur testamentaire. 127 rue Carondelet.

7 oct—7 10 12 14 16

BUREAU du Surintendant des Ecoles Publiques, Bâtisse Municipale, Nouvelle Orléans. Il y aura un examen d'applicants blancs pour des certificats de professeurs spéciaux de musique et de dessin dans les écoles élémentaires et secondaires les 12, 13 et 14 octobre, au bureau du conseil de direction des Ecoles, au coin des rues Carondelet et Lafayette. Les applications doivent être envoyées au surintendant avant le 9 octobre 1911.

J. M. GWINN, Surintendant.

26 sept au 14 oct

HUNT'S LIGHTNING OIL

Le Liniment Pour RHUMATISME NEVRALGIE

Tous Maux et Douleurs

Manufacturé par la A. B. RICHARDS MEDICINE CO., Sherman, Texas.

AMUSEMENTS

TULANE CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mercredi, Samedi à 2. PRIX: Matinées 25c 50c 75c 1.00. Soirs 25 50 75c 1.00 1.50.

John C. Fisher Présente La Plus Charmante Comedie Musicale de la Saison "THE RED ROSE" Nouveauté Distincte Directement du GLOBE THEATRE N. Y. Scène Prochaine — Annie Where Do You Live.

3 oct—5f

CRESCENT CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2. PRIX: Matinées 15c 25c 35c. Soirs 15c 25c 50c.

Vaughan Glaser Présente La Dramatisation par Willard Holcomb du Célèbre Roman de Mme Augusta Evans Wilson "ST. ELMO" Une Idylle du Sud Pendant les Croisades. Semaine Prochaine — Seven Days.

3 oct—5f

Orpheum Phone Main 3221. Matinées Tous les Jours. PRIX: Matinées 10 à 50c. Soirs 10 à 75c.

Mme ADELAIDE NORWOOD, THE FIRE COMMISSIONER, HAWTHORNE et BURT, NEWBOLD et GRIBBIN, SHERMAN, KRANZ et MYMAN, TRIO ZARA CARMEN, JETTER et ROGERS, ORCHESTRE AUGMENTE, KINODROME.

3 oct—5f

Mandeville, Lewisburg et Madisonville,

Steamer NEW CAMELIA

Commençant le 20 Avril 1911

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.

Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 h. p. m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.

Lieu et le temps le permettant.

EXCURSIONS

$1.00 Aller et Retour $1.00

Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pine-land Park dimanches à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville et Nashville rue Girod, côté de la rue Carondelet.

W. C. COYLE CIE, Agents, No 337 rue Carondelet.

16 avril—

DAILY MATINEE AND NIGHT PRICES 5 & 10c. SELECTED MOTION PICTURES. LAFAYETTE FORMERLY THE SHUBERT. ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY TUESDAY THURSDAY

ACHETEZ-VENDEZ-LOUEZ PROPRIETES TERRAINS CONSTRUCTION MAISONS-MEUBLES ETC. CHEZ J. G. DENIS. TELEPHONE MAIN 2135 421 MAGNOLIA BLDG.

E. A. ANDRIEU.

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO.

Membre de la New Orleans Stock Exchange. N.O. Boite 113. Nouvelle Orléans La.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLEANS.

522 rue Bourbon.

Angousset, Edouard
Magnan, Etienne
Louis Jarry.

Les personnes qui auraient connu les porteurs des noms ci-dessous sont priées d'en aviser le Consulat de France.

Guillaume, Louis
Marchau, Jean Laurent

oct—1906

Au Cycliste Français

Bicyclettes, Motocyclettes, Automobiles et Accessoires

M. ZILBERMANN

924 RUE CANAL

PHONE MAIN 1781.

Bicyclettes pour enfants, demoiselles et grandes personnes, avec les derniers perfectionnements, à des prix défiant toute concurrence.

Nous réparons vos Bicyclettes à des prix raisonnables. Nous cherchons et délivrons vos Bicycelttes sans frais.

Avant d'acheter ou de réparer, consultez-nous et vous serez satisfait.

1er oct

The Modern School of Languages, Berlitz Method, 1225 Washington Ave, Opp. Newcomb College.

Leçons particulières et en classe, à l'école ou à la résidence. Attention spéciale aux étrangers qui désirent apprendre l'anglais. Prix raisonnables. Directeurs: A. DE CHATEAUNEUF et P. ROGEZ.

1er oct—1 som

C'est le Baker et il est Délicieux

Fabriqué par un procédé mécanique parfait d'amandes de cacao de premier ordre, scientifiquement mélangées, il est de la meilleure qualité, plein de force et véritablement pur et sain.

Vendu en boites en ferblanc d'un poids net de 1/2 lb., 1/4 lb., 1/2 lb. et 1 lb.

Brochure de Recettes de Choix Envoyée Gratuitement

WALTER BAKER & CO. Ltd.

ETABLIS EN 1780 DORCHESTER, MASS.

—Il s'agit bien de tes jalousies de femme, Sidonie! Ah, oui, il s'agit bien de cela!.....

Puis après une pause:

—Sidonie, le patron a été assassiné!

La jeune femme devint blême. Elle cria presque.

—Cette nuit?

L'homme fit signe que oui.

—Dans sa chambre?

—Non, dans le bureau.

—Que dis-tu, dans le bureau?

L'employé remua la tête d'un air lugubre.

Sidonie se pencha vers lui, presque hors du lit, atterrée à son tour.

—Mais cette nuit, dit-elle à voix basse, tu étais toi-même dans le bureau.

—Ah! c'est bien ce qui me bouleverse!

A cet instant, le concierge frappa à la porte.

—M. Rozet, cria-t-il, on vous demande. Venez vite. On a besoin de vous.

Sidonie sauta du lit, et elle glissa à l'oreille de son mari:

—Ne dis rien, Théodore, et reviens vite tout me reconter pour que je puisse te donner un conseil.

Quand Théodore fut parti, Sidonie resta longtemps à regarder la porte par où il était sorti, sans songer à s'habiller.

Elle était atterrée.

Il y avait bien de quoi.

Il ne s'agissait pas seulement de cet effroi très naturel de la justice qui s'impose à tous avec un frisson.

Des circonstances que nous allons expliquer il résultait que Théodore pouvait être impliqué dans le drame dont la jeune femme ne connaissait encore que le dénouement.

Théodore travaillait la nuit pour augmenter les ressources du ménage. Il recopiait à la machine à écrire des rapports d'expertise et des devis d'architecte.

Mais comme il ne possédait pas de machine, il se servait de celle du bureau.

C'était bien commode pour lui. D'abord, dans le bureau, personne ne le dérangeait à cette heure-là. Et puis, il profitait, en hiver d'un bon feu, en toute saison d'une lampe électrique qui ne lui coûtaient rien. Et dame, quand on n'est pas riche, il n'y a pas de petites économies.

Bien que la chose n'eût pas une grande importance, Théodore n'avait jamais osé demander la permission de se servir de la machine et de travailler au bureau après le départ des employés.

Certes, M. Verdurel était bon pour son personnel. Mais il était maniaque, et il aurait sans doute refusé l'autorisation. Question d'ordre et de principe, comme il disait souvent.

—On ne doit pas accorder à l'un ce que l'on refuserait à l'autre.

Aussi, le mari de Sidonie en était-il réduit à travailler en cachette et à prendre toutes sortes de précautions pour que personne ne s'en doutât.

Il lui était très facile de pénétrer la nuit dans le bureau sans être vu. Il n'avait qu'à traverser un angle de cour fort obscur. Mais une fois à l'intérieur, il devait agir avec beaucoup de prudence. Les fenêtres de la pièce où se trouvait la machine prenaient jour sur la grande cour, et le concierge aurait aperçu la lumière à travers les persiennes, s'il avait allumé les lampes.

Aussi Théodore se gardait bien d'allumer. Il se dirigeait à tâtons à travers la pièce, prenait la machine et la transportait dans un arrière-bureau dont les fenêtres étaient hermétiquement closes.

Son travail terminé, il remettait la machine en place et rentrait chez lui avec les mêmes précautions.

Justement le nuit du crime il s'était glissé à l'intérieur de la fabrique, et il avait travaillé comme il faisait d'habitude.

Sidonie le savait. Elle l'avait entendu rentrer tard dans la soirée. Et elle se demandait comment on avait pu assassiner M. Verdurel dans le petit bureau, contigu à la pièce où Théodore se tenait, sans que celui-ci s'en aperçût!

Elle attendit son retour avec une impatience fiévreuse. Elle allait et venait dans sa chambre comme une lionne en cage.

Dès qu'il revint, elle se précipita vers lui et l'attira dans le fond de leur chambre.

—Raconte-moi vite, dit-elle, tout ce que tu sais.

Théodore fit le récit des événements du matin. Il raconta la découverte du cadavre, l'arrivée des magistrats.

—Mais cette nuit, interrompit-elle, que s'est-il donc passé?

—Au début rien d'anormal, commença Théodore. J'ai pris la machine, je l'ai transportée dans la pièce du fond comme à l'ordinaire et je me suis mis au travail avec entrain. Je pensais à toi, Sidonie, au bonheur que tu aurais lorsque je pourrais te donner....

—Oui, oui, je sais. Mais il ne s'agit pas de ça maintenant.

—En effet. Qui sait maintenant ce que l'avenir nous réserve!

—Tu m'épouvantes, Théodore! Explique-toi. Que s'est-il passé?

—Vers les onze heures, je travaillais paisiblement, quand tout à coup j'entendis un bruit de pas. Je crus rêver tout d'abord. J'écoutai attentivement. Je ne rêvai pas. On marchait dans le corridor qui longe l'atelier et conduit au petit bureau. Saisi d'étonnement, je lâchai la machine et j'éteignis la lumière. Mais après quelques secondes de réflexion, je me dis, à moitié rassuré: "C'est M. Verdurel qui fait une ronde".

"En effet, la personne qui marchait, allait librement, sans chercher à amortir le bruit de ses pas. Arrivée au bout du couloir, elle ouvrit la porte du petit bureau, et je n'entendis plus rien. Alors, retenant mon souffle, je m'approchai sans bruit et je regardai par le trou de la serrure. Dans le petit bureau, toutes les lampes étaient allumées et la personne qui venait de les éclairer était assise dans un grand fauteuil, mais dans une position telle que je ne pouvais voir que ses jambes, allongées en avant.

"Pendant quelques secondes je regardai, puis n'ayant plus aucun doute, persuadé que c'était M. Verdurel qui, avant de regagner sa chambre, se reposait un instant, je n'eus plus qu'une pensée, m'éloigner sans qu'il se doutât de ma présence.

"Je laissai donc la machine où elle était et je sortis à pas de loup par la porte de l'entrepôt.

—Tu es sûr, interrogea Sidonie, qu'on ne t'a pas entendu, qu'on ne t'a pas vu à ce moment-là?

—J'en suis sûr. Je suis resté blotti plus d'un quart d'heure dans l'entrepôt. Et de la porte de l'entrepôt ici, il n'y a que quelques pas. J'ai rasé le mur, personne ne pouvait me voir.

—Mais est-ce bien M. Verdurel que tu as entendu marcher?

—Je l'ai cru jusqu'à ce matin. Je n'ai même pas eu l'idée un seul instant que ce pouvait être une autre personne que lui. Mais maintenant....

—Maintenant?

—Je me demande si ce n'est pas l'assassin qui a passé près de moi! Je me demande si ce n'est pas lui que j'ai entendu et que j'ai vu, ensuite, les jambes allongées, étendu dans le fauteuil.

Sidonie hocha la tête et réfléchit un instant.

Puis elle demanda:

—Et ce matin, qu'as-tu fait?

—Mon premier soin a été de remettre à sa place la machine Sinclair et de prendre le devis que j'étais en train de copier.

"J'ai reporté la machine dans le grand bureau; j'ai mis dans ma poche le devis, et ce n'est que plus tard que j'ai fait une remarque vraiment extraordinaire.

—Quelle remarque?

—On s'est servi de la machine après mon départ, par conséquent entre onze heures du soir et six heures du matin.

—Comment le sais-tu?

—J'avais laissé la copie sur la support de la machine et je l'ai retrouvée ce matin posée sur la table.

—Es tu bien sûr de ne l'avoir pas retirée toi-même?

—Aussi sûr que je suis certain de te voir en ce moment. D'ailleurs, j'étais trop troublé quand j'ai entendu du bruit pour songer à retirer la copie, et ensuite, après avoir éteint l'électricité, je n'y voyais pas assez pour le faire.

—C'est extraordinaire, murmura la jeune femme.

—Epouvantable, Sidonie.

—As-tu raconté à quelqu'un ce que tu viens de me dire?

—A personne.

—Tu n'as pas dit un seul mot.

—Pas un seul.

—Ni à propos de la copie, ni à propos de la machine?

—Je n'ai rien dit, pas même au procureur, lorsqu'il m'a questionné....

—Ah! il t'a questionné?

—Oui, il m'a interrogé tout à l'heure. Il m'a demandé dans quelles conditions j'avais découvert le cadavre.

—Et tu n'as fait aucune allusion aux incidents de la nuit?

—Aucune. Je me demande même pourquoi! Est-ce à cause de ta recommandation? Est-ce parce que le procureur m'a bousculé et ne m'a pas donné le temps de tout dire?.... Je n'en sais rien. Mais ce qui est sûr et certain, c'est que je n'ai rien dit.

—Et tu as bien fait.

—Pourquoi?

A continuer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,318. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est qui peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Blanche W. Harris exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. Alfred Grima, avocat.

5 oct—5 9 14